

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois d'octobre/novembre 2015 N° 382



Consolidation de la cheminée de la mairie,
démoussage et remplacement des tuiles cassées du four à pain
par l'entreprise TERRET Sébastien (MARNAY)

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : <http://lalheuedemain.e-monsite.com/>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2015

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Marinette PUECH à Christian CRETIN

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 21 septembre 2015.

1) Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Un nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été réceptionné par la mairie le 16 octobre dernier. Ce schéma a été modifié selon les orientations de la loi NOTRe du 7 août 2015. A compter du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne intégrera dans son périmètre 6 communes issues de la Communauté de Communes Mont Saint-Vincent : Ameugny, Bissy sous Uxelles, Chapaize, Cormatin, Malay et Savigny sur Grosne. En outre, le projet de schéma préconise la fusion des 3 SIVOS présents sur l'intercommunalité. Le SIVOS du Val de Grosne disparaîtrait à compter du mois de septembre 2017. A terme, le scolaire et le périscolaire pourrait devenir une compétence de la Communauté de Communes. Le Conseil communautaire a d'ores-et-déjà exprimé son désaccord sur ce projet de fusion le 19 octobre dernier. Le Conseil municipal se prononcera sur ce schéma lors de sa prochaine séance.

2) Redevance assainissement 2015

L'an passé, la part fixe était de 64 euros et le prix du m³ à 0,85 euros. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant de la redevance assainissement qui sera mise au rôle en novembre 2015 comme suit :

Part fixe : 60 euros Prix au M3 consommé : 0.90 euros

3) Location de la Cure

- Afin d'assurer un bon entretien annuel des pompes à chaleur de la Cure (cabinet médical compris), M. le Maire a proposé aux locataires de mutualiser la prestation de maintenance (contrôle et entretien) avec celle de la commune réalisée chaque année dans les écoles, à la salle des fêtes et à la mairie. Ces entretiens groupés ont permis une remise de 15 % sur le coût total de la prestation. Une délibération est nécessaire pour solliciter le remboursement auprès des locataires. Le Conseil décide de répartir la remise de 15% au prorata du coût de la prestation pour chaque partie.

- Par ailleurs, M. le Maire informe qu'un logement communal sera libéré le mois prochain et qu'un administré de la commune serait intéressé pour reprendre le logement. Le Conseil autorise M. le Maire à signer le bail avec le nouveau locataire.

4) Modification de la composition de la commission des bois et des membres du CCAS

Suite à la démission de M. Victor BONNOT, le Conseil nomme Mme Magali MULLER, membre de la commission des bois, et Mme Sophie DARRAS, membre du CCAS.

5) Forêt communale : destination des coupes 2017

Le Conseil décide de solliciter l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2017 les parcelles n°34, 35 et 8 (futaie irrégulière) de la forêt communale.

- Comptes-rendus de réunions

- Commission des Bois : La subvention pour les travaux de régénération de la coupe n°6 est reportée à l'année prochaine. Par conséquent, les investissements inscrits au budget primitif 2015 seront décalés d'une année, à savoir 4 344 € en 2016 et 8 916 € en 2017. Concernant la vente de la coupe des peupliers à proximité du cimetière, M. le Maire informe qu'il est toujours en attente de devis pour évaluer le coût des travaux de débroussaillage, de broyage et de plantation.

- Communauté de Communes Entre Saône et Grosne : le Conseil communautaire a validé le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire, qui se situera derrière le siège de la Communauté de Communes rue des Mûriers. Un accord de principe a été trouvé : 4 généralistes, 2 chirurgiens dentistes, le laboratoire d'analyse médicale, le SIAD et l'ADMR pourraient intégrer la structure. Cinq salles « nomades » resteraient disponibles afin d'accueillir d'autres professionnels de santé dont des spécialistes : cancérologue, urologue, neurologue etc.

- Questions et informations diverses :

- Le contrat de M. PAGET est renouvelé à compter du 1^{er} décembre 2015 pour une période de 6 mois.

- Travaux atelier municipal : Par courrier reçu le 23 octobre 2015, le Conseil départemental a notifié une subvention de 13 989 € à la commune pour la réfection et le désamiantage du toit de l'atelier municipal, soit 20 % du coût total du projet. M. le Maire rappelle que le Conseil municipal avait décidé lors de sa dernière séance du 21 septembre de donner suite au projet uniquement si la subvention s'élevait à minima à 65 % pour des raisons d'équilibre budgétaire. Par conséquent, le Conseil décide de reprendre le projet initial, soit la simple réfection des fuites de la toiture ainsi que la remise aux normes de l'installation électrique. Un diagnostic amiante sera tout de même réalisé pour un montant de 432 € TTC.

- Formation défibrillateur : la formation s'adresse aux élus, institutrices et au personnel de la commune. Elle sera organisée le vendredi 11 décembre à 19h00 à la salle des fêtes de Lalheue.

- Eclairage de l'école du quart Goin : Le Conseil décide de valider le devis de la Sarl REBILLARD (Tournus) pour le remplacement de l'ensemble des néons de la salle de classe pour un montant de 199.26 €

- Vandalisme : M. le Maire informe le Conseil du vol de la boîte aux lettres jaune de La Poste au Buisson Roncin.

La séance est levée à 22h34.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

FORET COMMUNALE : Avis aux affouagistes !

Date limite d'inscription pour les affouages 2015/2016 (coupe n°33) auprès du secrétariat de mairie le 15 novembre 2015.

Les affouagistes inscrits seront conviés à une réunion d'information le samedi 21 novembre à 11h00. Il leur sera remis le règlement d'affouage, l'attribution de leur coupe et leur sera demandé le paiement de la taxe d'affouage 2015, soit 21 euros (*délibération du 12/01/2015*).

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

La population est invitée à 11h30 au monument des anciens combattants. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

REUNION PUBLIQUE : vendredi 20 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Lalheue

Profitez de ce moment pour échanger avec vos élus sur la vie de votre commune.

Suite au courrier de M. LIMONET diffusé à l'ensemble de la population, M. le Maire informe qu'il apportera également à cette occasion une réponse précise sur les projets en cours et à venir menés par la municipalité. Nous vous attendons nombreux.

Distributeur à pain :

En accord avec la mairie, un distributeur de pain sera installé courant novembre à proximité de la Cure par la Boulangerie Pernot de Sennecey-le-Grand.



En raison des travaux de réfection

**La déchèterie de Nanton sera
fermée du 02 novembre
au 21 novembre inclus**

Pour pallier à ce désagrément, la
déchèterie de Sennecey le Grand sera
ouverte tous les matins

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

En vous remerciant de votre compréhension

RAPPEL CCAS : Repas des aînés 2015

Le repas des aînés aura lieu cette année le dimanche 22 novembre à 12h00 à la salle des fêtes de Lalheue. Date limite du renvoi du coupon réponse le : vendredi 13 novembre.

RAPPEL : Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Le bureau de vote, qui se tiendra dans la salle des fêtes, sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Pour les nouveaux inscrits (avant le 30/09/2015), la carte d'électeur sera distribuée au plus tard trois jours avant la date du scrutin ou sera remise le jour du scrutin au bureau de vote sur présentation d'une pièce d'identité.

ETAT-CIVIL

Naissance

9 octobre

Blanche PALUT



LALHEUE PIERRES D'AUTREFOIS

Les membres de l'association viennent de terminer la restauration du 7^{ème} calvaire situé à l'angle de la rue de la Ruelle et du chemin de la grande ville.
Ce calvaire datant de 1864 a retrouvé une croix grâce au don de la famille JACQUEMET.
Merci à eux.

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

- **Cours de danses** : Tous les mardis de 20h00 à 21h30 (Pour tout renseignement : 03 85 44 76 83)
- **Ateliers récréatifs pour les enfants (dès 4 ans)** : Mercredis 4 et 18 novembre de 15h00 à 17h00 (salle des fêtes) 12 enfants maxi, si possible inscription au 03 85 44 76 83

CINEMA NUMERIQUE :



Mercredi 11 novembre

salle des fêtes de Lalheue

A 16H30

« **BON VOYAGE DIMITRI !** »

FILM D'ANIMATION DE OLEYSIA SHCHUKINAET ET NATALIA SHERNYSHEVA

A 20H30

« **LA LOI DU MARCHÉ** »

DRAME - FILM FRANÇAIS DE STEPHANE BRIZÉ AVEC VINCENT LINDON – YVES ORY – KARINE DE MIRBECK



FETES DE NOËL :

Prochaine date à retenir dans vos agendas !

L'ASL organisera cette année un Noël pour les enfants :

Mercredi 16 décembre à 16h00 à la salle des fêtes

A cette occasion, un conteur professionnel animera l'après-midi avec son spectacle « **Les contes en tapis volants** » et un **goûter** sera offert par l'ASL.

Le Père Noël en personne nous fera l'honneur d'une petite visite surprise « *mais il se déplacera uniquement si nos petits Leurats ont été très sages ...* »

